



SEANCE DU 2 JUILLET 2020

Le conseil municipal a délibéré sur les dossiers suivants :

Délibération 2020.33 : Revalorisation du RIFSEEP, et instauration du CIA

Monsieur le Maire rappelle les délibérations 2017.38 du 6 juillet 2017 instaurant le RIFSEEP, et la délibération 2017.79 du 7 décembre 2017, portant revalorisation du RIFSEEP.

Il fait part que dans le régime indemnitaire initialement mis en place :

- les montants maximum de référence de l'IFSE ne permettent pas une évolution du montant attribué aux agents en fonction de l'expérience acquise au fil des années ;
- l'absence de CIA ne permet pas la prise en compte effective de l'engagement et la manière de servir de chaque agent.

Il propose la revalorisation des montants de référence de l'IFSE comme suit :

Groupe	Montant minimum de référence	Montant maximum de référence
B 1	0 €	6 000 €
C 1	0 €	6 000 €
C 2	0 €	5 000 €
C 3	0 €	3 000 €

Il propose d'attribuer individuellement chaque année un complément indemnitaire (CIA) aux agents en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir en application des conditions fixées par l'entretien professionnel.

Le CIA sera versé une fois par an, et sera revu annuellement.

Il propose que les montants maximum de référence du CIA soient fixés comme suit :

Groupe	Montant minimum de référence	Montant maximum de référence
B 1	0 €	600 €
C 1	0 €	600 €
C 2	0 €	500 €
C 3	-	-

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- La revalorisation des montants maximum de référence de l'IFSE comme suit :

Groupe	Montant minimum de référence	Montant maximum de référence
B 1	0 €	6 000 €
C 1	0 €	6 000 €
C 2	0 €	5 000 €
C 3	0 €	3 000 €

- D'attribuer individuellement chaque année un complément indemnitaire (CIA) aux agents en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir en application des conditions fixées par l'entretien professionnel.

Le CIA sera versé une fois par an, et sera revu annuellement.

Les montants maximum de référence du CIA sont fixés comme suit :

Groupe	Montant minimum de référence	Montant maximum de référence
B 1	0 €	600 €
C 1	0 €	600 €
C 2	0 €	500 €
C 3	-	-

- Dit que les autres dispositions de la délibération 2017.38 ne sont pas modifiées.

La présente délibération prendra effet à compter de la date de transmission au contrôle de légalité.

Délibération 2020.34 : désignation des délégués aux commissions intercommunales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, pour prendre part aux travaux des commissions intercommunales :

Commission Tourisme – Culture : Gaëlle ZANA GONCALVES

Commission Services aux publics et aux familles : Léna SCHWEIZER

Commission transition écologique et mobilités : Jean-Jacques BILLET

Commission aménagement du territoire et développement économique : Vincent ROCH

Commission eau et assainissement : Dominique BEAUDET

Référénts SCOT : Vincent ROCH, titulaire et Stéphane VEUILLET, suppléant

Référénts PLUi : Guillaume AGATY et Stéphane VEUILLET

Délibération 2020.35 : liste de contribuables en vue de la désignation des commissaires appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, dresse la liste des contribuables proposés en vue de la désignation, par le Directeur Départemental des Finances Publiques, des commissaires appelés à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs. Cette liste figure en annexe de la présente délibération.

Délibération 2020.36 : demande de subvention DETR pour la rénovation d'une salle de classe de l'école élémentaire

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation d'une salle de classe de l'école élémentaire. Le montant prévisionnel des travaux est de 14 663 € HT.

Il est proposé de solliciter une aide financière au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le plan de financement serait le suivant :

DEPENSES (HT)		FINANCEMENT		TAUX
Travaux de peinture, réfection du plafond, doublage, électricité, pose d'une VMC, remplacement du lavabo	14 663 €	DETR	4 400 €	30 %
		Autofinancement	10 263 €	70 %
Total	14 663 €	Total	14 663 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte l'opération de rénovation d'une classe de l'école élémentaire,
- Approuve le plan de financement tel que défini ci-dessus,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Délibération 2020.37 : Remboursement des arrhes perçues pour la location de la salle polyvalente à Mme GRANJON Camille et M MIGNOTTE

Monsieur le Maire fait part du contrat de location signé le 10 octobre 2019 avec Mme GRANJON Camille et M MIGNOTTE pour la location de la salle polyvalente le 25 et le 26 juillet 2020 pour une réception familiale. Des arrhes, d'un montant de 150,00 €, ont été perçues par la commune à la signature de ce contrat.

En raison de la crise sanitaire, Mme GRANJON Camille et M MIGNOTTE sont contraints d'annuler cette réception.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des arrhes d'un montant de 150,00 € à Mme GRANJON Camille et M MIGNOTTE, demeurant à Biziat.

Délibération 2020 38 : Remboursement des arrhes perçues pour la location de la salle polyvalente à Mme SOULE Marion et M GOVIN Ludovic

Monsieur le Maire fait part du contrat de location signé le 30 avril 2019 avec Mme SOULE Marion et M GOVIN Ludovic pour la location de la salle polyvalente le 18 et le 19 juillet 2020 pour une réception de mariage. Des arrhes, d'un montant de 450,00 €, ont été perçues par la commune à la signature de ce contrat.

En raison de la crise sanitaire, Mme SOULE Marion et M GOVIN Ludovic sont contraints d'annuler cette réception.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au remboursement des arrhes d'un montant de 450,00 € à Mme SOULE Marion et M GOVIN Ludovic, demeurant à CRUZILLES LES MEPILLATS.

Délibération 2020.39 : Vote des subventions communales

Le conseil alloue une subvention aux associations et organismes suivants :

Amicale des Classes :	50 €
Biziat Endurance :	50 €
FNACA :	50 €
Age d'or :	50 €
Association « Thibaut s'éveille » :	50 €
Association « Le Monde du Rugby » :	50 €
Association « Les Amis de Pony Veyle » :	50 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers Pont de Veyle :	50 €
Croix Rouge :	65 €
Centre Léon Bérard :	80 €
ADMR :	110 €
Société de Chasse communale :	125 €
Amicale des Anciens Combattants :	220 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers :	550 €
Comité de fleurissement :	1000 €
Avenir : Section bibliothèque : 0.50 x 885 =	442.50 €
Autres sections :	3237.50 €

Adhésion à un groupement de commande pour l'achat de l'électricité :

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la fin des tarifs réglementés de vente (TRV) de l'électricité pour les établissements employant plus de 10 personnes. Notre commune est concernée. Il présente le projet de groupement de commande mis en place par le SIEA. Le projet de convention est proposé à l'assemblée, qui, après débat, souhaite prendre pleinement connaissance du projet avant de se prononcer.

Informations diverses :

Plan communal de sauvegarde : Monsieur le maire relate la réunion de travail qui s'est tenue le 18 juin 2020.

Jury d'assises 2021 : le tirage au sort s'est déroulé mercredi 17 juin 2020 à la mairie de Vonnas. Deux électeurs de notre commune ont été tirés au sort pour l'établissement de la liste préparatoire.

Une réunion Voisins Vigilants s'est tenue en mairie vendredi 26 juin. Le point a été fait avec les gendarmes de Chatillon sur Chalaronne : le nombre d'interventions sur notre commune a augmenté sensiblement cette année. L'assemblée souhaite qu'un appel à volontaires puisse être fait en ce début de mandat.

La parole est donnée aux élus :

Christelle LEMONON :

Elle relate la réunion du conseil d'école qui s'est tenue mardi 23 juin. Les points suivants ont été abordés :

- Les activités de l'année,
- Les effectifs de la rentrée de septembre 2020 : 75 enfants seront scolarisés à Biziat,
- Le bilan du retour en classe des élèves depuis le 22 juin 2020,
- Les travaux prévus dans les écoles pendant la période estivale,
- Demande des parents d'élèves que le transporteur scolaire revienne faire une intervention sur la sécurité dans le car aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Elle relate le rendez-vous avec un fournisseur de décorations de Noël, qui propose notamment du matériel en location. Un devis a été demandé en location et en achat.

Dominique BEAUDET :

Il fait part des dossiers d'urbanisme en cours.

Programme voirie : les travaux de pose de monocouche sur la Route de Péroux et une partie de la pose du point à temps ont été réalisés semaine 27. Il reste un peu de point à temps à réaliser sur la Route de Bey.

Les agents techniques ont réalisé le branchement eaux usées des terrains Route de Rétiassing.

Marquages au sol : un devis a été demandé à Miditraçage. 2 solutions sont possibles : peinture, pour une durée de vie de 2 ans environ, ou enduit à froid, plus durable et plus coûteux. Il est décidé de tester l'enduit à froid sur quelques marquages, comme par exemple aux 4 chemins : faire 2 cédez le passage en peinture et 2 en enduit à froid.

Le département de l'Ain est placé en alerte sécheresse jusqu'au 30 octobre au moins. Des restrictions d'usages de l'eau sont en vigueur.

Jean-Jacques BILLET

Il présente la liste des travaux à l'école élaborée avec les enseignants.

Marc BOUCHARD :

Il relate la réunion d'installation du comité syndical du SMIDOM, qui s'est tenue le vendredi 26 juin.

Les points suivants ont été abordés :

- Election du président du SMIDOM,
- Détermination du nombre de vice-présidents et élection,
- Election des membres du bureau,
- Election des délégués au Sytraival,
- Affaires financières,
- Prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire,
- Régime indemnitaire,
- Délibération autorisant le Président à ester en justice,
- Questions diverses.

Il informe l'assemblée que les bacs des points d'apports volontaires (PAV) ont été changés.

Vincent ROCH :

Il relate la réunion avec le SIEA et SOGETREL, entreprise en charge de l'étude de la poursuite du déploiement de la fibre optique. A cette occasion, un recensement des nouvelles constructions a été effectué, qui permettra de définir les besoins en infrastructure.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H30.

Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu le vendredi 10 juillet 2020, puis le 3 septembre 2020.